

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Jean Prévost, Adjoint au Maire, délégué aux finances, contrôle de gestion de Suresnes, certifie que le ticket de caisse du restaurant LGLO, 2, rue Frédéric Clavel du 28 février 2025 d'un montant de 91,00 euros correspond à un déjeuner de travail avec le Maire, Guillaume Boudy et M. Valéry Barny, constitue l'original.

En conséquence, il convient de rembourser à M. Guillaume Boudy, les frais qu'il a avancés et qui s'élèvent à QUATRE-VINGT-ONZE EUROS. (91,00 €).

Fait à Suresnes, le 5 mars 2025



Jean Prévost
Adjoint au Maire,
Aux finances, contrôle de gestion
Achats, modernisation et au suivi du programme,
e-administration, systèmes d'information